



Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes

Rapport d'activités du centre d'accueil et d'écoute, d'information et d'orientation des migrants de la Plateforme multi acteurs de la migration au Bénin (PMB)

Mai 2023

INTRODUCTION

Pour une meilleure prise en compte des questions liées à la migration tant au niveau local que national, la Plateforme Multi-acteurs de la migration au Bénin (PMB) s'est dotée d'un Centre d'accueil et d'écoute. Le lancement a eu lieu le 18 août 2022 en collaboration avec le collectif syndical RSMMS et le soutien de la Fondation Friedrich Ebert. La création de ce centre vise à mieux aider les migrants vulnérables résidents au Bénin, ceux qui sont en transit et de retour, en les accueillant pour échanger, en les assistant, informant et orientant, afin de trouver des solutions aux difficultés auxquelles ils sont confrontés.

FONCTIONNEMENT

Depuis novembre 2022, une équipe de cinq personnes assure la permanence du centre 5 jours sur 7 pour accueillir les migrants de diverses horizons notamment les résidents des pays de la CEDEAO (le Niger, le Mali, le Burkina Faso, le Togo, etc.....) de 9h à 14h.

CAS ENREGISTRÉS

A ce jour, six-cent quarante-neuf personnes ont été reçues (649). Les cas peuvent être distingués en 5 groupes :

- **Des migrants vulnérables** par la covid-19, qui cherchent la recapitalisation de leur fonds de commerce au lieu de continuer l'aventure vers la Libye et ailleurs ;
- **Des migrants travailleurs** dans le centre de promotion artisanal (CPA) qui soupçonnent l'autorité de vouloir leur priver de leur boutique qu'ils ont occupée durant des décennies parce qu'ils ne sont pas de nationalité béninoise, et le centre est en voie de reconstruction, alors qu'ils s'acquittent régulièrement de leurs devoirs.
- **Rencontre avec le président des Migrants en situation de Dialyse** parce que le taux de mortalité des victimes est très élevé, faute de l'accompagnement de l'Etat ;
- **Contact avec le président de l'association** des béninois de l'Egypte, suite à une information faisant état de la maltraitance dont sont victimes trois béninoises en Egypte ;
- **Accueil d'une étudiante migrante** en fin de formation et de stage, orpheline de père et de mère, à la recherche d'un emploi ;
- **Impact de la covid-19, et victime d'escroquerie financières** pour faux visa Schengen.

MESURES PRISES

Conformément à la décision du bureau du 27 au 28 janvier lors des travaux d'élaboration du plan d'actions de 2023 à Ouidah, des actions suivantes ont été menées par le Coordonnateur et le bureau :

- **Echange du président des migrants dialysés** avec le coordonnateur de la PMB pour mieux apprécier la situation de vulnérabilité de Migrants malades. Des lettres d'audience ont été introduites au niveau des ministères concernés pour un plaidoyer. Des dispositions sont prises pour attirer l'attention des autorités aux plus hauts niveaux afin d'une solution idoine.

- **Pour les migrantes béninoises en Egypte**, le coordonnateur a eu une séance d'échange avec la Dame qui a fait voyager les femmes en Egypte. Cette dame a été expulsée par les autorités Egyptiennes qui estiment que l'information parvenue au bureau de la PMB n'est pas juste. Ainsi, les trois femmes « victimes » étant en prison, attendant leur billet pour le retour au Bénin, des dispositions sont prises pour mettre la pression sur la femme expulsée et la personne intermédiaire pour faciliter financièrement le retour de leurs « victimes ». Aussi, la PMB a pris les dispositions pour en informer le Ministère des Affaires Etrangères afin d'utiliser la diplomatie au haut niveau, parce que, d'après les informations, il n'y a aucune représentation diplomatique béninoise en Egypte ;
- **Pour les impactés de la Covid-19**, des audiences sont en cours avec la direction de la PMB pour apprécier les spécificités et chercher des solutions pilotes en collaboration avec l'UR-CEDEAO et partenaire ;
- **Pour les quatre travailleurs** du centre de promotion artisanale, qui représentent plus d'une dizaine d'entre eux, la PMB leur a demandé de fournir des preuves en l'orientant vers le responsable qui essaye de leur porter préjudice en violation de toute loi de protection du travailleur migrant.
- **Pour la fille migrante en fin de formation sur l'Hôtellerie, le Tourisme et l'Artisanat**, elle a été reçue par le coordonnateur qui a échangé avec elle. Il lui a prodigués des conseils et l'a orienté vers l'ANPE et certaines relations dans le domaine.

PERSPECTIVES

De la réunion d'évaluation, il a été constaté que l'objectif n'est pas encore atteint dans le cadre de l'affluence. Ainsi, pour dynamiser le centre et briser les considérations socioculturelles et les facteurs de

l'analphabétisme, le bureau a décidé d'adapter la méthode de travail comme suit :

1. Traiter au plus vite et à la mesure du possible, les cas présentés ;
2. Désigner des personnes ressources au sein des communautés comme des points focaux pour aider les migrants vulnérables à s'approprier le centre ;
3. Participer aux manifestations des associations des migrants pour échanger et vulgariser le centre ;
4. D'éviter de créer une rupture au niveau de la permanence, comme l'information commence à passer de bouche à oreille par des migrants ;
5. Au bout de trois mois, faire une évaluation et en tirer les bonnes décisions.

Il est urgent que tous les membres de l'organisation se retrouvent pour au moins deux à trois jours, pour décortiquer les doléances et en faire des plaidoyers à l'endroit des acteurs locaux et partenaires financiers.

CONCLUSION

Le centre a pour vocation aussi de sensibiliser les migrants pour réduire la Migration clandestine vers des zones à risque. C'est pourquoi, il faut orienter ceux qui cumulent de l'argent pour des Eldorados, en les orientant vers des projets rentables qui demandent en général, trois fois moins que ce qu'ils dépensent pour braver l'océan et le désert.

Cotonou, le 22 mai 2023

AMOUSSOU Anselme, coordonnateur